

Votations cantonales et communale des 10, 11 et 12 mars 2023

Bureau de vote

Pour les votations des 10, 11 et 12 mars 2023, le Conseil municipal a constitué le Bureau de vote de la manière suivante :

Président : M. Enzo Dell'Anna

Vice-présidente : Mme Maryline Tièche

Membres : Mesdames Laure Gigandet, Karima Hamid Kandil, Mirjam Flück, Eva Gremaud, Emilie Gianfreda, Jade Di Marzo, Noémie Gygax, Mélanie Gyger, Ophélie Gyger, Christelle Habegger, Joanne Habegger, Mélissa Habegger, Ramona Hablützel, Lalia Haidara.

Messieurs Maël Seuret, Gilles Seiler, Michaël Seuret, Nicolas Seuret, Yann Schlappach, Johan Schlup, Patrick Schnegg, Mathias Siegenthaler, Filipe Silva Costa, Pascal Simon, Arthur Simonin, Dan Simonin, Yann Sinz, Muhamed Smajic.

Suppléantes : Mesdames Lydia Hänggi, Gewnaëlle Hauri, Fama Henzi, Mélanie Hertzeisen, Karen Heyer, Maude Hirt, Antonina Hofer, Floriane Hofer, Mélissa Hofer, Louise Holzer, Tamara Houlmann, Marielle Houriet, Brittany Huber Lugo, Solène Hug, Emeline Huguelet.

Suppléants : Messieurs Vincent Simonin, Mathias Soder, Fabrice Spada, Arben Spahija, Camille Spart, Nicolas Sprunger, Evan Stadelmann, Jonas Stadelmann, Lucas Stäger, Quentin Stäger, Anthony Stalder, Jonathan Stalder, Ludovic Stalder, Daniel Stefanini, Manu Stegmüller.

Par ailleurs, nous attirons l'attention des personnes qui n'auraient pas reçu leur matériel de vote, ou qui l'auraient égaré, qu'elles peuvent le retirer ou obtenir un double à la Chancellerie municipale jusqu'au **vendredi 10 mars 2023 à 16 h 00, sur présentation du passeport ou de la carte d'identité.**

Pour les personnes qui votent par correspondance, nous rappelons l'obligation de signer la carte de légitimation.

Le mode d'emploi pour le vote par correspondance se trouve également sur la page « Votations ».

Moutier, le 8 février 2023/js

Chancellerie municipale